



Le 13 avril 2011

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre de l'écologie, du développement durable,
des transports et du logement
246 Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Objet : Préavis de grève à partir du 2 mai 2011 dans les Services Navigation du MEDDTL.

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales CGT, FO et CFDT se sont réunies le 13 avril 2011.

Suite à votre décision dont nous avons pris connaissance le 29 mars par votre Cabinet concernant le transfert des infrastructures des Voies Navigables et des 4400 agents des Services navigation à Voies Navigables de France et l'abandon du réseau secondaire aux collectivités locales. Suite à l'interpellation du 6 avril dernier qui a été faite aux Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale d'une part et du Premier ministre et de vous même d'autre part, l'intersyndicale décide de déposer un préavis de grève reconductible à partir du 2 mai 2011 afin de s'opposer à ce transfert unilatéral.

L'intersyndicale réaffirme son attachement au maintien du service public d'Etat des voies navigables et de ses missions. Elle réaffirme son opposition à tout transfert vers l'Etablissement Public Industriel et Commercial VNF.

Dans tous les services, l'intersyndicale appelle à des assemblées générales, heures mensuelles d'information le 29 avril 2011 dans l'unité pour créer dans la durée les conditions d'une forte mobilisation pour faire aboutir les revendications.

Dans ce cadre, nos organisations appellent l'ensemble des personnels des Services navigation à la grève à partir du 2 mai 2011 le présent préavis valant pour la nuitée en amont de cette journée pour les agents travaillant en horaires décalés.

A ce titre, nous rencontrerons votre Cabinet le 19 avril prochain pour exiger le retrait de votre projet.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT
Jean-Marie RECH

Pour FO
Jean HEDOU

Pour la CFDT
Hubert LEBRETON